



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

Rapport moral du secrétaire de l'Amicale Française des Arbitres du Cyclisme lors de l'Assemblée Générale du dimanche 24 octobre 2010 à Marseille (hôtel Ibis Gare Saint Charles).

Chers amicalistes,

Bienvenue aujourd'hui à Marseille pour cette 6^{ème} Assemblée Générale de l'A.F.A.C. qui a lieu maintenant traditionnellement vers la mi-octobre.

Après, Rosny sous Bois, Nantes, Lyon, Lille et Bordeaux c'est la cité phocéenne qui nous accueille en 2010.

Ah Marseille ! qui ne connaît pas Marseille ? Je suis obligé de vous évoquer les clichés classiques qui ont fait la renommée de cette ville : Pagnol, Raimu, la sardine du vieux port, Notre Dame de la Garde, l'O.M... J'en passe et des meilleurs !

La journée d'hier, samedi, a permis pour certains d'entre nous de découvrir la deuxième ville de France (de par sa population) et surtout de découvrir son animation. La croisière dans les calanques, la ballade en petit train pour découvrir Notre Dame de la Garde, puis la soirée cabaret chez « Loulou of Marseille » ont été bien appréciés dans l'ensemble.

L'accueil sur la journée et la soirée d'hier nous ont encore prouvé que les Marseillais savent recevoir.

A propos d'accueil, je tiens à remercier Marie Antoinette CANU et Lucien BOUSQUET pour les premières démarches réalisées au printemps pour repérer les bonnes adresses sur Marseille et sa région. J'ai pu ainsi prendre le relais assez facilement.

Je souhaite également remercier l'hôtel Ibis de Marseille – Gare Saint Charles pour son accueil. Vous avez pu encore cette année bénéficier du tarif des chambres spécifiquement adapté aux arbitres, le tarif « vitabis ».

Mais revenons à notre amicale, qui comme vous le savez existe depuis fin 2004. Entre 2005 et 2010, sur les six années écoulées, notre nombre d'adhérents progresse régulièrement :

- 80 personnes étaient présentes, pour la création de l'A.F.A.C, fin 2004.
- 23 adhérents étaient présents sur les 55 adhésions de l'année 2005 à Rosny sous Bois.
- 37 adhérents étaient présents sur les 80 adhésions de l'année 2006 à Nantes.
- 25 adhérents étaient présents sur les 97 adhésions de l'année 2007 à Lyon.
- 28 adhérents étaient présents sur les 98 adhésions de l'année 2008 à Lille.
- 24 adhérents sont présents sur les 102 adhésions de l'année 2009 à Bordeaux.
- 32 adhérents sont présents sur les 108 adhésions de l'année 2010 à Marseille.

Pour la deuxième fois de son existence, l'A.F.A.C. possède un nombre d'adhérents supérieur à 100. Notre marge de progression reste encore très vaste, car la F.F.C. enregistre en 2010, environ 3000 licences d'arbitres.

Depuis 5 ans, notre souhait, est de faire connaître l' A.F.A.C à une très large population d'arbitre, puisque la modification de nos statuts (notamment l'article 5) permet, maintenant, d'adhérer en ayant uniquement une licence FFC d'arbitre de l'année en cours.

Ainsi, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, 108 arbitres ont adhéré en 2010 à l'A.F.A.C.

108 adhérents qui proviennent des différentes disciplines du cyclisme et à des niveaux variés d'arbitrage :

Cyclisme traditionnel :	94 (+1)	International UCI :	23 (+4)
BMX :	3 (=)	Fédéral ou National UCI :	32 (=)
VTT :	11 (+5)	National FFC :	50 (=)
		Régional :	3 (+2).

Pour votre gouverne, la répartition géographique par régions est la suivante :

Alsace :	2	Aquitaine :	7	Auvergne :	0
Bourgogne :	1	Bretagne :	23	Champagne Ardenne :	1
Corse :	0	Côte d'azur :	0	Franche Comté :	0
Ile de France :	6	Languedoc Roussillon :	4	Limousin :	1
Lorraine :	3	Midi Pyrénées :	4	Normandie :	10
Nord pas de Calais :	5	Orléanais :	2	Pays de la Loire :	14
Picardie :	2	Poitou Charentes :	7	Provence :	9
Rhône alpes :	6	Guyane :	1		

Par rapport à 2009, 10 adhérents non pas souhaités reprendre une adhésion pour 2010, pour différentes raisons (arrêt de l'arbitrage, décès, ...).

Mais en 2010, 16 nouveaux adhérents sont à signaler, bienvenue à ces petits nouveaux et en espérant en retrouver autant voir plus pour 2011.

Comme vous aviez pu le lire dans le premier procès verbal de l'Assemblée Générale, ainsi qu'au dos de votre carte d'amicaliste, la mise en place de cette amicale avait pour objectifs entre autre :

... / ...

- d'organiser des conférences, des voyages récréatifs ou autres réunions amicales,
- de créer et de développer entre ses membres des liens de bonne camaraderie, d'entraide réciproque, de fraternité, de bonne humeur et convivialité.
- d'émettre auprès des instances dirigeantes toutes sortes de propositions d'évolution sur le fonctionnement du corps arbitral et sur les règlements.

Sur les deux premiers points, c'est chose faite depuis maintenant 5 ans, grâce à notre week-end récréatif de la mi-octobre incluant notre Assemblée Générale.

Sur le troisième point, nous devons nous montrer plus présent.

Comme l'a évoqué tout à l'heure, Olivier ROUSSEAU, notre président, dans son introduction, nous pouvons et même nous devons faire remonter à la C.N.C.A. les remarques faites par nos adhérents.

Cela a été fait en 2009 car rappelez-vous, plusieurs organisateurs ne réglait pas en temps les frais de déplacements des arbitres et également les vacations. Les délais entre le jour de la course et les règlements prennent parfois plus de 5 mois.

Après l'avoir signalé au Président de la C.N.C.A. (Jacques SABATHIER), les règlements auprès des arbitres ont été plus rapides dès la rentrée septembre.

En 2010, quelques retards ont pu être constatés vers la période estivale, mais rapidement les services comptables de la F.F.C ont assuré les paiements aux arbitres concernés.

Nous avons évoqué également à Bordeaux en 2009 un autre point, le changement de logo de la F.F.C. sur les tenues officielles des arbitres.

Chaque arbitre a reçu à la fin du printemps, par le biais de la Fédération, gratuitement, deux nouveaux logos dans sa boîte aux lettres.

Quelques arbitres ont commandé auprès de la société OF-X des logos rectangulaires d'un format de 9 X 7 cm afin de couvrir l'ancien logo de notre Fédération.

Bref, il n'est pas rare de voir un collègue d'arbitres avec des tenues complètement différentes d'un arbitre à l'autre avec le nouveau ou bien l'ancien logo.

Une information plus précise aurait du être réalisé auprès des arbitres afin que ces derniers sachent comment utiliser les bons logos sur les bonnes tenues.

Depuis octobre 2005, l'A.F.A.C a adhéré à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M) nous permettant ainsi de rejoindre les principales structures (commissions et amicales) de l'arbitrage français.

A la demande de son président (Michel DAILLY), un représentant ou plutôt une représentante de notre amicale, Francine RENARD, a participé à l'Assemblée Générale de l'A.F.C.A.M du vendredi 19 mars 2010 au CNOSF – Maison du Sport Français à Paris.

Francine n'étant pas présente aujourd'hui, Norbert JEANNEAU vous donnera tout à l'heure, les principales informations qui ont été donnés lors de cette Assemblée Générale de l'A.F.C.A.M.

Nous avons évoqué, la mise en place d'un site internet pour notre amicale, lors de notre Assemblée Générale de Lille. Celui ci a vu le jour, grâce à Emmanuel LACOTTE. Vous pouvez maintenant vous connecter à l'adresse suivante :

www.afac-cyclisme.fr

Cet outil doit être utilisé par l'ensemble des amicalistes afin qu'il devienne par la suite votre site préféré.

Emmanuel n'a malheureusement pas pu mettre à jour régulièrement le site (occupations professionnelles et familiales) à mon grand regret car cet outil doit nous permettre de mieux mettre en avant notre amicale.

A vous de le faire vivre ce site !!!

Comment ? Grâce à vos idées, vos suggestions, vos articles provenant de vos journaux régionaux...

Le bureau de l'A.F.A.C. s'est réuni le samedi 16 janvier à Nantes, au siège du comité Régional des Pays de La Loire, afin de définir plusieurs axes de travail pour l'année 2010 :

- proposer la mise en place d'un représentant par région (relais),
- chercher des partenaires à notre amicale (créer une trésorerie plus importante, pour la réalisation d'actions),
- rencontrer le président de la F.F.C. avant la fin du premier semestre 2010,
- réaliser une réunion lors des championnats de France sur route (milieu de l'année – juin),
- être représenté à l'A.F.C.A.M.
- préparer l'Assemblée Générale d'aujourd'hui à Marseille.

La rencontre avec le Président de la F.F.C. n'a pu être réalisé que le mercredi 11 août 2010 au siège de la fédération. Olivier ROUSSEAU et Norbert JEANNEAU représentaient l'A.F.A.C. et David LAPPARTIENT et Patrice ROY représentaient la F.F.C.

Olivier vous retracera plus tard dans cette matinée, les informations qui ont pu être échangés au mois d'août dernier.

Notre sixième année de fonctionnement vient de s'écouler, après cinq années de mise en place. Mais nous devons continuer à faire vivre notre association pas uniquement sur notre rencontre annuelle, mais plus dans un esprit d'échanges, de discussions sur des thèmes bien précis en prise direct avec les besoins de nos adhérents.

A l'image de cette Assemblée Générale ou nous pourrons proposer des idées à notre fédération pas plus tard que demain.

Vous devrez également être le relais de notre amicale, en espérant que chaque adhérent 2010 face connaître dans son entourage notre association à d'autres arbitres et viennent à leur tour nous rejoindre.

J'arrive maintenant au terme de ce sixième rapport moral de l'A.F.A.C, je vous remercie de votre attention et laisse à nouveau la parole à notre président, Olivier ROUSSEAU.

Eric PUREN.